

Lyon, le 29 mai 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

Signature de la convention DORÉMI à la Métropole de Lyon

DORÉMI, c'est le Dispositif Opérationnel pour la Rénovation Énergétique des Maisons Individuelles. Il permet :

- aux **professionnels du bâtiment**, de se former à la rénovation thermique globale et performante sur des chantiers réels de maisons individuelles;
- aux **propriétaires de maisons individuelles**, d'accéder à une rénovation complète et performante de leur logement, à un niveau "Bâtiment Basse consommation" (BBC) et de bénéficier d'une subvention du Grand Lyon pour les travaux.

Les artisans et entreprises du bâtiment volontaires suivront des ateliers théoriques et pratiques aux côtés des formateurs-experts DORÉMI. Pendant la formation, ils constitueront des groupements de professionnels qui élaboreront une offre technique globale adaptée à chaque maison individuelle à des coûts maîtrisés pour le propriétaire.

DORÉMI s'adresse aussi à **tous les propriétaires** (occupants ou bailleurs) de maison individuelle remplissant les critères suivants :

- datant d'avant 1975
- peu ou pas rénovée thermiquement
- située sur le territoire du Grand Lyon

Béatrice Vessiller, Vice-présidente à la rénovation thermique, en présence d'Hélène Geoffroy, Présidente de l'ALE, entourée des différents partenaires institutionnels en charge du projet, a réaffirmé, ce jour, l'intérêt du dispositif DORÉMI. Dans un contexte de lutte contre le dérèglement climatique et de hausse des prix de l'énergie, le dispositif DORÉMI s'inscrit dans le Plan Climat et la politique d'éco-rénovation de l'habitat pilotés par la Métropole de Lyon. C'est une des actions qui vont permettre aux propriétaires de maisons de réaliser une rénovation thermique performante, globale et économique de leur logement.

DORÉMI a été officiellement lancé le 28 mai 2015, par la signature d'une convention de partenariat entre les différents partenaires de l'opération : Fédération BTP du Rhône et de la Métropole, CAPEB du Rhône, CMA du Rhône, PACT du Rhône, ALE de l'agglomération lyonnaise

Contact presse :

Régis GUILLET

rguillet@grandlyon.org - 04 26 99 37 52 / 06 98 51 59 94